

QU'EST-CE QU'UNE PLATEFORME DE MARQUE ?

La notoriété résulte d'actions concrètes, de moyens de communication mais aussi d'un discours homogène et adapté aux interlocuteurs.

Une plateforme de marque est l'expression synthétique de l'identité d'une marque, formalisée dans un document. Elle consigne et regroupe toutes les informations utiles et nécessaires à la compréhension de la marque par ses différents publics.

POURQUOI UNE PLATEFORME DE MARQUE AVF?

Plusieurs professionnels, spécialistes en communication nous ont souligné que, lorsque nous présentions notre association, nous n'avions pas tous les mêmes éléments de langage, ce qui présentait le risque de délivrer un message incomplet, voire brouillé.

Il est important d'harmoniser les discours et les éléments de langage. Si nous ne parlons pas d'une même voix, il est nécessaire d'utiliser les mêmes mots.

La plateforme de marque AVF assure une cohérence de l'image dans le cadre des actions de communication externes (démarches de relations publiques, média, etc.)

Elle permet de rendre lisibles et intelligibles les buts et les valeurs, les moyens et le concept des AVF afin que les différents interlocuteurs puissent les comprendre et se les approprier facilement :

- L'identité : qui sommes-nous ?
- La mission : quelle est notre raison d'être ? quelles sont nos missions, nos moyens ?
- La promesse : quelle est notre valeur ajoutée ? En quoi sommes-nous uniques pour nos publics ?
- Les valeurs : quelles sont les valeurs que nous défendons ?
- La vision : quel est notre but à atteindre dans les prochaines années ?

C'est un document **de communication externe** (à ne pas confondre avec la charte) qui doit permettre à chacun d'entre nous, quel que soit son interlocuteur : collectivité, entreprise, média... de donner, de façon claire et précise, l'identité de notre association.

Nous devons tous l'avoir à portée de main, en apprendre si possible les termes, pour que leur utilisation devienne automatique.